

Compte rendu

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Mercredi
15 avril 2026

Séance de 16 heures

Commission des affaires sociales

17^e L É G I S L A T U R E

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Compte rendu n° 04

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
M. Jérôme Guedj,
co-président**

Répartition de la prise en charge des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire (MM. Thibault Bazin, Thierry Frappé et Jérôme Guedj, rapporteurs) :

– Audition de M. Yann-Gaël Amghar, inspecteur général des affaires sociales, président du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam), Mme Catherine Pollak, secrétaire générale, et M. Philippe Guilbert, secrétaire général adjoint2

– Audition de Mme Isabelle Lustig, directrice du Régime local d'assurance maladie complémentaire obligatoire du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (Rlam) jusqu'au 31 mars 2026 puis directrice de l'Union pour la gestion des établissements des caisses de l'assurance maladie d'Alsace, de Mme Anne-Céline Freiss, directrice par intérim, M. Jean Claude Jully, directeur comptable et financier, M. Tarik Khadir, fondé de pouvoir, et Mme Catherine Lukasek, responsable de service2

– Audition de M. Erwin Marzolf, directeur général de la Fédération nationale pour l'innovation mutualiste (Fnim), et Mme Soizic Fabry et M. Michaël Truchassou, administrateurs2



La séance est ouverte à seize heures.

(Présidence de M. Jérôme Guedj, co-président)

La mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale auditionne dans un premier temps M. Yann-Gaël Amghar, inspecteur général des affaires sociales, président du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam), Mme Catherine Pollak, secrétaire générale, et M. Philippe Guilbert, secrétaire général adjoint, puis elle entend Mme Isabelle Lustig, directrice du Régime local d'assurance maladie complémentaire obligatoire du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (Rlam) jusqu'au 31 mars 2026 puis directrice de l'Union pour la gestion des établissements des caisses de l'assurance maladie d'Alsace, et Mme Anne-Céline Freiss, directrice par intérim, M. Jean Claude Jully, directeur comptable et financier, M. Tarik Khadir, fondé de pouvoir, et Mme Catherine Lukasek, responsable de service. Enfin, elle reçoit. M. Erwin Marzolf, directeur général de la Fédération nationale pour l'innovation mutualiste (Fnim), et Mme Soizic Fabry et M. Michaël Truchassou, administrateurs

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/72T0HZ>

La séance est levée à dix-huit heures cinquante-cinq.